

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Il y a des plis dans le milieu des pages.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'Abeille.

VOLUME XI.

TABLE GENERALE

DES MATIERES CONTENUES DANS LE XI^{ME} VOLUME.

- Académie, l', des sciences, 78.
 Accessoire, l', et le principal, 127.
 Adieu... 140.
 A l'abbé Gingras, 37, 103.
 A la mémoire de N. Boulet, 13.
 Anathème à Gelboë, 95, 99.
 A propos de température, 35.
 Armes, les, de Léon XIII, 107.
 Aux frères de Samuel Langis, 43.
- Babylone, la, moderne, 97.
 Banquet, 142.
 Bernard, A., 93.
 Bernières, M. de, 40.
 Bolduc, M. l'abbé, à la Société Laval, 27.
 Bon Dieu, le, des enfants, 5.
 Bon Larron, le, 87.
 Bonne Année, 29.
 Buteau, M. l'abbé F., 47.
- Calendrier, 128.
 Calice donné par Pie IX à Mgr l'Archevêque, 52.
 Carême, le, 76.
 Casgrain, M. Ludger, 28, 33.
 Chant des souris, 36.
 Chapitre de Rimouski, 27, 31, 52
 Circulation aérienne, 86.
 Clément, M. l'abbé P., 3.
 Codex sinaiticus, 25, 29.
 Colloque entre deux enfants, 25.
 Concile provinciale, 6ème, 126.
 Conclave, le, 67.
 Conditions de "l'Abeille" 2.
 Conseil à mes amis, 53.
 Correspondances de Chicoutimi, 13, 55, 87, 91, 127.
 Correspondance de Ste-Anne, 128.
 Correspondance de Ste-Thérèse, 119.
 Coup d'œil général, 133.
 Couronnes à Mgr de Laval, 105, 117, 121, 126, 134.
 Cours publics, 35, 48, 52, 99.
- Darwin, Docteur en Droit, 19.
 Décades, les, 70.
 Dernière promenade, 111.
 Devoille, M., 81.
 Discussion à la Société Laval, 7.
 Doctorat en théologie, 121.
 Dominicains et Chartreux, 7.
 Don à l'Université, 39.
- Echos d'Outre-Mer, 19, 23, 32, 36, 56, 78, 94, 106, 129.
 Echos de la ruche, 81.
 Ecole Normale des salles d'asile, 93.
 Edison, M. T. A., 134.
 Eglise du Sacré-Cœur à Paris, 86.
 Eloge du maringouin, 69.
 En quoi pouvons-nous être utiles, 50.
 Epitaphes de Mgr de St-Valier, 44.
 Etoiles filantes, 105.
 Examen d'hiver, 52.
 Expérience, l', 91.
 Explication, 80.
 Extraits du Journal des Jésuites, 41.
- Famine, 97.
 Fête au sucre, 109.
 Fête de M. l'Ass.—Directeur, 7.
 Fête de M. le Supérieur, 26, 31.
 Feu d'artifice au Japon, 69.
 Fin de l'année, 26.
- Foudre, 137.
 Frère, le, Cyrille, 77.
 Funérailles de Victor Emmanuel, 60.
- Giroux, La. de Gonzague, 103.
 Gosier artificiel, 106.
 Grenier, M. l'abbé J. B., 114.
 Grève, 134.
 Guerre Turco-Russe, 12.
- Hiérarchie catholique, 71.
 Hiérarchie catholique en Ecosse, 104.
 Histoire du Concile du Vatican, 61.
 Histoire d'une lettre, 90.
 Histoire de la fête de Mgr de Laval, 115.
 Honneur aux paroissiens de Beauport, 49.
 Houille, 28.
 Hudon, Elzéar, 117, 119. *L.-L.F.*
- Idée, l', du devoir, 136.
 Impressions, nos, 112.
 Incendie du Séminaire, 83, 90, 91.
 Indiscrétion, 11.
 Inscription du cercueil de Mgr de Laval, 120.
 Inquisition espagnole, 97, 126.
 Institut du Petit Séminaire, 46.
- Journal de l'Instruction publique, 55.
- Lafrance, Joseph, 93.
 Langis, Samuel, 33, 45.
 Léon XIII, 66.
 Lettre de l'Hôtel-Dieu, 114.
 Lettre de Rome, 33, 45, 53, 57, 65, 73, 79, 109.
 Lettre des Ursulines, 110.
 Lettre inédite de St-François de Sales, 4.
 Lettre, une, d'abonnement, 9.
 Licence en théologie, 137.
 Louise Lateau, 135, 139.
 Lycée, le, Louis-le-grand, 130.
- Maingui, M. l'abbé L. F. N., 88.
 Maizerets, 113.
 Malade, le, imaginaire, 110.
 Manuscrits, les, du G. V. Mailloux, 82.
 Mardi-gras, 78.
 Masson, Candide, 96.
 Médaille, une, du St. Père, 39.
 Messe de Minuit, 27.
 Mgr de St-Valier au tombeau de St-François de Sales, 24.
 Mieux que le téléphone, 37.
 Mois de Marie, 129.
 Mort de Victor Emmanuel, 54.
 Mothon, le R. P., 23.
- Neuvaine de l'Immaculée-Conception, 19.
 Noël, 26.
 Nos abonnés, 18.
 Nouveau prix O'Reilly, 60.
 Nouvelles de Rome, 31, 43, 56.
 Novembre, 6.
 Numismatique, 49, 101, 105.
- Ordinations, 27, 71.
 O'Reilly, M. l'abbé, 32.
- Palme, 101.
 Panache, le, blanc, 83.
 Pèlerins à la Bonne Ste-Anne, 77.
 Pèlerinage à N. D. de Chartres, 94.
- Phare, le, 68.
 Phonographie, 23, 93.
 Photographies, 71.
 Pie IX, 58, 62.
 Pour l'album de Madame Caron, 131.
 Précautions contre le feu, 86.
 Premier centenaire de la Congrégation du Petit Séminaire, 17, 21.
 Prince, le, de Galles au Vatican, 102.
 Programme de l'Abeille, 2.
 Public, le, et "l'Abeille," 1.
- Que faire?... 84.
- Reconnaissance et affection, 71.
 Reliques canadiennes, 55.
 Réparations à la Basilique, 23, 118.
 Restes, les, mortels de Mgr de Laval, 1, 5.
 Retraites annuelles, 14.
 Retraite de vocation, 26.
 Requins, 118.
 Road à patiner, 35.
 Rousseau, M. l'abbé C. Z., 16.
 Ruines de l'Abbaye de Villers, 101.
- Séance académique, 66, 72.
 Semaine-sainte, 100.
 Services pour Pie IX à la Basilique et à la Chapelle, 59, 63.
 Société Laval, François I et Charles Quint, 77.
 Société St-François de Sales, 77.
 Société St-François de Sales, Séance solennelle, 85.
 Société St-Jean-Baptiste des externes, 64.
 Son Excellence Mgr G. Conroy, 22.
 Sonnet, 80.
 Souhaits de bonne année, 30.
 Souris, une, 21.
 Souvenirs de Pie IX, 63.
 Stanley, Livingstone etc., 94.
 Statistiques de 10 années, 111.
 Statue de N.-D. de Toute-Grâce, 9.
 Ste-Catherine, la, 11.
 St-François de Sales, la, 50.
 St-François de Sales, patron de la Presse, 32.
 St-Jean-Baptiste, la, 141.
 St-Joseph, la, 85.
 St-Patrice, la, au Séminaire, 85.
 St-Stanislas, la, aux Ursulines, 3.
- Tabernacle de l'Eglise de la Basse-Ville, 39.
 Taille de l'homme, 28.
 Te Deum pour l'élection de Léon XIII, 66.
 Téléphone, 20, 72.
 Temps, le, 104.
 Torpilles, les, 98.
 Translation des restes de Mgr de Laval, 100, 109, 112, 116, 122, 123.
 Trappe, la, canadienne, 103, 107.
 Trappistes canadiens, 114.
 Triduum aux Ursulines, 3.
- Un compagnon de voyage, 139.
 Université Laval à Montréal, 35.
Ursus pileatus, 72.
- Ville, la, de Bossuet, 138.
 Ville la, de Jeanne d'Arc, 142.
 Visites aux restes de Mgr de Laval, 120.
 Vive l'égalité! 16.
 Vive Mgr de Laval! 120.
 Voitures à voile, 101.
 Voyage, un, de l'Abeille, 10.
 Voyage à la Beauce, 129, 131.

L' Abeille.

11eme Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

11eme Année.

VOL. XI

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 17 NOVEMBRE, 1877.

No. 1.

Le Public et "L'Aboillo."

Dans mes vitres ce soir, malgré le vent d'automne,
Quel oiseau, quel insecte et s'agite et bourdonne ?
Egaré loin des bois, chassé par l'aquillon,
Pauvre petit proscrit, dis-moi, quel est ton nom ?
Tu ne me parais pas gros comme une mésange.....
N'es-tu pas quelque sylphe, un papillon, un ange..... ?
— Comme soixante ans d'absence ont donc dû me changer
Pour me valoir ainsi cet accueil d'étranger ?
Regardez ! c'est bien moi : moi que vous pensiez morte,
Mais qui malgré le froid bourdonne à votre porte.
Avec la neige à flots vous ne m'attendez pas :
Comment ! ressusciter avec les blancs frimas !
Eh bien oui ! le bonheur de revoir la lumière
Après avoir langui si longtemps prisonnière
Me console, et mon alle affronte en paix l'hiver :
Dans l'ombre de ma ruche, ô ciel, j'ai tant souffert !
Puisqu'on m'ouvre ce soir ma ruche ténébreuse,
Vers tous mes vieux amis je m'élançe joyeuse !
Ouvrez-moi par pitié ! Par pitié sous vos toits
Oh ! faites-moi ce soir cet accueil d'autrefois
Car nous étions amis ! Car malgré mon absence
Je me rappelle avoir amusé votre enfance !
Ouvrez donc ; et demain l'Insecte réchauffé
Charmera vos ennuis comme par le passé !
Car demain aux rayons de l'aurore vermeille
Vos regards attendris reconnaitront.....

" L'ABOILLO."

Les restes mortels de Mgr de Laval.

Hic: requies mea in seculum seculi.

C'est là pour toujours le lieu de mon repos

I

L'Abeille n'aura jamais de plus heureuse nouvelle à redire à ses lecteurs : la Chapelle du Séminaire va devenir pour toujours le lieu béni où reposeront les cendres de Mgr de Laval.

Le 10 novembre de cette année, M. le Supérieur du Séminaire écrivait à M. le Curé de Québec une lettre qu'on a bien voulu nous permettre de publier. La voici :

Monsieur le Curé,

Au nom du Séminaire de Québec, je viens vous faire une demande qui ne saurait vous étonner : C'est de permettre à notre Chapelle de garder les précieux restes de Mgr de Laval.

Il est notre Fondateur.

Il est notre Bienfaiteur insigne.

Il est notre plus beau modèle.

Il est, nous en avons la ferme espérance, notre Protecteur au Ciel.

Notre Université se fera une gloire éternelle de porter son nom.

Tous ces titres, Monsieur le Curé, nous permettent d'espérer, qu'avec la permission de Mgr l'Archevêque, vous voudrez bien, ainsi que M. M. les Marguilliers de votre fabrique, consentir à voir Mgr de Laval prendre son dernier repos au milieu de ses enfants. C'est le vœu ardent de nos cœurs, et, si vous l'exaucez, nous vous en garderons une reconnaissance qui ne pourra jamais s'éteindre.

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué serviteur.

(Signé) T. E. HAMEL, Ptre.
Supérieur, S. Q.

M. le Curé de Québec répondit à cette demande par une lettre en date du 12 du même mois.

Monsieur le Supérieur,

La Fabrique de Québec est heureuse de pouvoir être agréable aux Messieurs du Séminaire de Québec, en leur permettant de retenir à leur Chapelle où ils étaient temporairement déposés, les restes précieux de Monseigneur de Laval.

Dans toute autre circonstance, la Fabrique se serait fait un religieux devoir et un honneur de conserver comme relique les ossements de Monseigneur Laval.

Mais le Séminaire de Québec a, pour les réclamer, des titres si nombreux et si légitimes, que la Fabrique de Québec croit devoir se dériter de son privilège acquis depuis de si longues années; vu en outre que Monseigneur l'Archevêque veut bien l'agréer.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Supérieur,
Votre très humble serviteur,

(Signé) J. AUCLAIR, Ptre.
Curé de Québec.

La loi exige que toute exhumation ou translation des défunts soit autorisée par l'un des juges de la Cour Supérieure. Voilà pourquoi les deux documents suivants ont été préparés :

Séminaire de Québec, 14 nov. 1877.

A Sa Grâce

Mgr l'Archevêque de Québec.

Monseigneur,

En l'absence de Monsieur le Supérieur, je sollicite comme un insigne bienfait, au nom des Directeurs du Séminaire, la permission de conserver dans notre Chapelle, les restes mortels de Monseigneur de Laval.

En vous rendant à ce vœu si légitime : Votre Grâce acquerra un nouveau titre à notre profonde reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être,
Monseigneur,
de Votre Grâce,
le très humble et obéissant
serviteur et sujet,

M. E. METHOT, Ptre.
Prem. A. S. S. Q.

Accordé ce 14 novembre, 1877.

(Signé) † E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

A leurs Honneurs les Juges de la Cour Supérieure de la Province de Québec.

L'humble requête du soussigné, Premier Assistent du Supérieur du Séminaire de Québec, représente à vos Honneurs :

Qu'à l'occasion des travaux qui se font depuis quelque temps dans les caveaux de la Basilique de Notre Dame, on a découvert la tombe de feu Monseigneur François de Laval, premier évêque de Québec, décédé au Séminaire, le sixième jour du mois de mai 1708, et inhumé dans la dite Basilique le neuvième jour du même mois; Que le digne Prélat ayant été le fondateur, et en même temps l'insigne bienfaiteur du dit Séminaire, les Directeurs de cette institution, avec

la permission de l'autorité ecclésiastique, comme il appert par le document ci-joint, ont recueilli avec bonheur ses restes mortels, en attendant qu'ils soient inhumés de nouveau ;

Que les Directeurs du Séminaire de Québec désirent conserver dans leur chapelle, cette dépouille précieuse à tant de titres, mais qu'ils ont également besoin pour cela de la permission de l'autorité civile ;

C'est pourquoi votre requérant a recours avec confiance à vos Honneurs pour obtenir cette permission qui réjouira tous ceux qui apprécient les services immenses rendus à la religion et au pays par cet illustre prélat.

Et votre requérant ne cessera de prier.

M. E. METHOT, Ptre.

Prem. Assist. S. S. Q.

Québec, 14 novembre, 1877.

Clovis Laflamme, de la Cité de Québec, prêtre, étant dûment assermenté, dépose et dit que les allégations de la requête ci-dessus et des autres parts sont vraies et a signé.

(Signé) J. C. K. LAFLAMME, Ptre.

Assermenté devant nous }
à Québec, ce 14 nov. 1877. }

N. CASALTY, J. C. S.

Vu la déposition sous serment ci-dessus et la requête qui la précède, nous accordons les conclusions et permettons l'inhumation dans la chapelle du Séminaire de Québec, en cette ville, du corps de feu Monseigneur François de Laval, en son vivant évêque de Québec, actuellement temporairement déposé dans la dite chapelle.

Québec, 14 nov. 1877.

N. CASALTY, J. C. S.

En se rendant aux vœux du Séminaire, les autorités religieuses et civiles remplissent les dernières volontés de Mgr de Laval. Après les deux incendies qui, en 1701 et en 1705, ruinèrent presque complètement son œuvre, cet illustre Prélat, plus détaché que jamais de toutes les choses de ce monde, n'avait formé qu'un seul souhait, celui de voir rétablir cette maison fondée au prix de tant de sacrifices. L'affection qu'il avait pour l'éducation de la jeunesse canadienne lui fit sacrifier avec joie l'idée de rebâtir la chapelle où il voulait se préparer un tombeau : idée qu'il nourrissait depuis plusieurs années. En effet, en 1689, il fut obligé de se rendre en France pour les affaires de son diocèse. Avant son départ, il laissait un document où il exprimait ses dernières volontés ; et nous lisons les mots qui suivent : " le dit Séminaire sera obligé de bâtir la dite chapelle dans le lieu du dit Séminaire de Québec, dans laquelle Chapelle je déclare que ma dernière volonté est d'y estre inhumé, et que si Notre Seigneur dispose de ma vie dans ce voyage, je désire que mon corps

y soit apporté pour y estre inhumé et nous voulons que la dite Chapelle soit ouverte à tous les fideles de l'un et de l'autre sexe afin que Notre Seigneur nous ayant fait misericorde nous puissions participer à leurs prières."

On se rappelle, en lisant ces paroles, les scènes touchantes où l'Écriture nous représente les patriarches qui ordonnent à leurs enfants de ramener leurs ossements au pays de leurs ancêtres : "Je veux être réuni à mon peuple, semble dire Mgr de Laval aux prêtres du Séminaire, transportez mes os au milieu de ce peuple que j'ai tant aimé. Ensevelissez-moi avec mes frères dans ce sanctuaire, où ils attendront avec moi la gloire de la résurrection." Il va être exaucé, et bientôt sa tombe sera placée à côté de la tombe de plusieurs des saints prêtres qui ont continué son œuvre. Nos lecteurs aimeront peut-être à connaître le nom de ceux qui dorment leur dernier sommeil dans les voutes de notre chapelle. Les voici avec l'année de leur décès : Jean Félix Récher, 1768 ; André J. M. Jacrau, 1772 ; Urbain Boiret, 1774 ; P. A. Bédard, 1780 ; Thomas Laurent Bédard, 1795 ; Henri Frs. Gravé, 1802 ; J. Bte. Lahaille, 1809 ; Ant. B. Robert, 1826 ; Jean Holmes, 1852 ; Jérôme Demers, 1853 ; Ant. Parant, 1855 ; Léon Gingras, 1860 ; Louis Gingras, 1866 ; Eugène Méthot, 1867 ; C. H. Laverdière, 1873 ; Ernest Audet, 1876, et Ovide Brunet, 1876.

Ne semblait-il pas encore naturel de voir revenir à l'idée de confier à notre chapelle le corps de Mgr de Laval ? N'est-ce pas là que tous les jours de l'année se dit une messe fondée par le pieux Prélat ? Quand il légua tous ses biens au Séminaire, il imposa entre autres conditions qui honorent sa vertu, celle-ci : "à la charge de faire dire tous les jours de l'année, à perpétuité, en la Chapelle du dit Séminaire ou en la paroisse de Québec unie au dit Séminaire, une messe à l'intention et pour le repos de l'âme de tous les fideles trépassés, spécialement pour le repos de l'âme du dit Seigneur Evêque et de ceux qui seront morts du corps de tous les Séminaires."

Les prières qui se répandront, à l'avenir, sur la tombe même de Mgr de Laval, rejailliront vers le ciel avec une nouvelle puissance, nous en avons la conviction, et attireront sur nous des bénédictions sans nombre. Notre reconnaissance, du reste, ne nous fait-elle pas un devoir, à nous, élèves du Petit Séminaire, de prier aux intentions de notre Fondateur ? Certes il n'a pas seulement pourvu aux intérêts généraux de son œuvre. Il a pensé à nous avec une avissante charité, quand il réglait la disposition de ses biens. Pourrions-nous ne pas dire que douze d'entre nous

lui doivent, non seulement le pain de l'intelligence, mais de plus, ce pain plus humble que Notre Seigneur nous enseigna de demander à Dieu chaque jour de notre vie. Ce double bienfait que Dieu nous accorde nous est doublement précieux, parceque la Providence a voulu nous le présenter par les mains de Mgr de Laval.

(A continuer.)

L'Abeille.

" Forsan et haec olim meminisse juvabit "

Partout, même dans ce petit monde qu'on appelle une communauté, il est des pensées qui font époque, pensées qui raniment toute espérance, éveillent toute activité, et font entrevoir des perspectives ignorées jusqu'alors : telle était l'idée qui, il y a déjà plus d'un quart de siècle, fondait un journal au Petit Séminaire de Québec.

Et hier, nous nous sommes dit : " Ce que nos devanciers ont fait était bien fait. Il devait être doux de voir l'Abeille voler de bord et d'autre, s'adressant aux petits comme aux grands, demandant, aux uns, l'anémone, le muguet, l'églantine, ces fleurs si timides et si frêles, mais si pures, si délicates, si chastes dans leur simple beauté ; aux autres des fleurs d'un parfum moins enivrant, moins exquis, mais nécessaires aussi à la fabrication d'un miel salubre ! Il devait être beau de la voir, dans ses petites luttes, plonger avec effort dans la corolle à peine entr'ouverte, et s'élever radieuse, riche des sucs les plus doux."

Ami lecteur, nous regrettions la belle fugitive, nous appelions son retour de tous nos vœux ; nous avons prié le bon Dieu de nous envoyer un petit peu de soleil, juste assez pour donner l'illusion du retour de l'été, et voilà que l'Abeille, séduite par ce chaud rayon, vient bourdonner parmi nous. Elle s'agite, elle vole, elle secoue ses petites ailes, elle nage dans le rayon doré, chargée de promesses, éblouissante d'espoir.

— Sois la bienvenue, gentille Abeille, sois la bienvenue parmi nous. Laissons le méchant dire qu'à courir le monde on ne revient pas meilleur ; plus indulgent, nous aimons à croire que le miel n'en est que plus riche lorsqu'il se compose des mille fleurs qui s'étendent à perte de vue.

" Et son programme ? " demanderez-vous..... Écoutez ce bourdonnement..... Entendez-vous ?..... " Je suis chose légère et vais de fleur en fleur ; " c'est-à-dire, mon programme est de n'en pas avoir ; je butine où il y a à butiner : l'abeille compose son miel comme l'oiseau vole, comme l'oiseau gazouille, comme le ruisseau coule dans sa pente.

Cette feuille sera donc un récépissé de notre intérêt, un recueil d'anecdotes de notre vie de famille, une conversation intime. Nos craintes, nos joies, nos espérances, nos plus légères émotions, tout y sera consigné, et ces lignes qui paraîtront insipides peut-être à plusieurs, rappelleront au moins à quelques uns, nous aimons à le croire, leurs bonnes années de collège : jours bénis où le sang coule encore chaud dans les veines, où l'horizon est vaste, le soleil brillant..... où l'ange n'a pas encore replié ses ailes d'or.....

Prends donc ta volée, petite abeille, ébats-toi dans le rayon que le bon Dieu t'a donné : pour toi les prés ont encore des fleurs, et la main de l'amitié s'efforcera d'écarter les frelons de la ruche industrielle.

Nous envoyons notre petite Abeille à un grand nombre d'adresses, à un trop grand nombre peut-être. Il y aurait témérité de notre part à croire que nous intéresserons tous ceux à qui nous allons dire un premier bonjour. Aussi sommes-nous certains de voir revenir à la ruche bon nombre de nos indiscrettes voyageuses. Nous serions bien chagrins de fatiguer qui que ce fut par nos bourdonnements importuns ; plus chagrins encore si parmi ceux à qui nous nous adressons quelques-uns n'osaient renvoyer notre journal dans la crainte de nous blesser. Nous comprenons au contraire que l'Abeille, étant un journal destiné avant tout aux élèves ne pourra rencontrer les goûts de tous les lecteurs. Aussi comme preuve que nous tenons à ne fatiguer personne, nous prenons la liberté d'avertir ceux à qui nous envoyons notre journal, que, s'ils ne manifestent pas le désir d'entretenir avec nous des relations plus suivies, ils en seront quittes pour recevoir deux numéros.

Si donc après deux envois nous ne recevons pas le prix de l'abonnement, nous nous tiendrons pour éconduits et nous irons butiner ailleurs.

Ces conditions sont peut-être un peu sévères, mais il ne faut pas oublier que, dans un commencement comme le nôtre, le miel est rare dans la ruche et la fameuse bien grande. D'ici à quelque temps il faudra donc paraître un peu exigeant. De plus l'impression se faisant chez un imprimeur nous coûte une somme assez ronde qu'il faut rencontrer sous peine de faire banqueroute. Nos abonnés comprendront ainsi pourquoi nous sommes si tranchants sur la question d'argent. D'ailleurs la chanson ne dit-elle pas :

Sur ce globe argent fait tout
De l'un jusqu'à l'autre bout.

Nos abonnés liront avec plaisir la jolie pièce de vers que nous publions en tête de nos colonnes. C'est un petit *impromptu* de la plume si facile et si élégante de M. l'abbé Ap. Gingras, curé de St. Fulgence, Chicoutimi. Les lecteurs aimeront sans doute à recevoir souvent des *rayons* aussi beaux et aussi délicats que celui-là.

Monsieur le Supérieur est parti lundi soir pour Montréal, il doit revenir dans quelques jours.

St. Stanislas Kostka.

Le treize novembre, à huit heures du soir, les Elèves du Grand et du Petit Séminaire, et plusieurs prêtres se réunissaient à la chapelle de la Congrégation pour célébrer la mémoire du jeune et aimable saint dont l'Eglise fait la fête en ce jour. La prière du soir prépara d'abord les esprits à recevoir les leçons de la sagesse. Puis, Monsieur Méthot, prenant pour texte ces paroles de nos Saints Livres: "*Fili Sanctorum sumus, et illorum vitam expectamus,*" nous fit voir comment nous sommes les fils des saints, à bien plus juste titre que les Hébreux; que nous ne pouvons nous attendre à vivre de leur vie dans l'éternité, qu'en imitant leur vie sur la terre. "Or, continue l'orateur, Saint Stanislas Kostka fut, pour ainsi dire, l'égal de chacun de vous, il s'est sanctifié dans l'état où vous vivez maintenant. C'est donc pour vous un modèle de tous les jours. Aussi ayez un amour constant pour la plus délicate des vertus, qu'il a pratiquée d'une manière si parfaite; comme Saint Stanislas, soyez obéissants, soumis, pieux, appliqués au travail: et, comme lui aussi, vous arriverez à la vie bienheureuse."

Encore tout pénétrés de ces onctueuses paroles, et fermement déterminés à imiter un si beau modèle, nous allâmes tous vénérer la précieuse relique de Saint Stanislas, généreusement offerte à notre chapelle de Marie par Monsieur l'Abbé A. A. Blais.

Pendant ce temps, une masse de voix émus et reconnaissantes chantaient les strophes triomphales de l'hymne "*Iste Confessor.*"

Puisse ce petit héros de la sainteté conserver et faire fructifier dans nos cœurs les bonnes dispositions que cette cérémonie y a fait naître et réchauffées! Et puissent nos jeunes intelligences, à son imitation, demeurer fidèlement attachées aux saines instructions, aux principes solides que nous puisons dans cette maison!

Triduum aux Ursulines.

Dimanche dernier eut lieu, à la chapelle des Ursulines, la clôture du Triduum solennel, accordé par Mgr. l'Ar-

chevêque, pour remercier Dieu de l'introduction de la cause de Béatification de la Vénérable Marie de l'Incarnation. L'antique et pieux Sanctuaire avait revêtu ses plus beaux ornements: l'autel, caché sous les fleurs et la lumière, paraissait un trône éblouissant où Jésus-Christ s'offrait à l'adoration des fidèles.

La grand'messe fut célébrée par le Rév. M. Méthot, du Séminaire de Québec: les Rév. MM. LaBrecque et Moisan remplissaient les fonctions de Diacre et Sous-Diacre.

Une nombreuse assistance témoignait du profond sentiment de vénération parmi nous pour la Vénérable Fondatrice des Ursulines et du grand intérêt que notre population porte à sa Béatification.

On remarquait au chœur MM. les Abbés H. R. Casgrain, historien de la Vénérable Marie de l'Incarnation, P. Lagacé, Principal de l'Ecole-Normale, C. K. Laflamme, G. Fraser et A. Rhéaume, Professeurs au Séminaire de Québec.

L'Union Musicale Ste Cécile exécuta avec perfection la 3e messe de Haydn sous l'habile direction de MM. Ernest Gagnon et N. Levasseur. A l'élévation, le chœur des Elèves entonna au milieu du cloître, le motet, *O co. Jesu*: cette harmonie douce et suave allait à l'âme et l'invitait au recueillement et à la prière.

Les Vêpres solennelles furent chantées à 4 heures de l'après-midi par le Rév. M. L. Pâquet; La Cérémonie se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement que donna Mgr. l'Archevêque et le chant du *Te Deum*.

Oh! avec quel enthousiasme il s'échappait du cœur de tous les assistants ce chant sublime, ce cantique d'actions de grâces, dans ce vieux sanctuaire encore tout embaumé du parfum des vertus héroïques de la Vénérable Fondatrice! On eut cru voir l'ombre sainte de la servante de Dieu errer dans ces murs illustrés par ses actions, sanctifiés par sa présence. Aux accents de la foule en prière, aux joyeux cantiques de ses compagnes, chargées de continuer sa mission et de faire revivre ses vertus parmi nous, elle a dû tressaillir d'allégresse comme une mère qui se réjouit de ses enfants: *matrem filiarum letantem!* Elle a dû jeter un regard sur le théâtre de ses glorieux combats, et répéter cette parole tombée de ses lèvres en foulant pour la première fois le sol inhospitalier du Canada: "*Hæc requi s mea in sæculum sæculi; hic habitabo quoniam elegi eam.*"

Où c'est bien ici le lieu où reposera sa mémoire bénie par toutes les générations dans les siècles des siècles! C'est bien ici la demeure qu'elle a choisie pour y revivre à jamais dans ses compagnes, dignes émules de ses vertus!

Espérons que cette cérémonie religieuse n'est que le prélude d'une fête plus solennelle encore où, prosternés au pied de l'autel élevé à la première Bienheureuse du Canada, nous chanterons les combats et le triomphe de l'héroïque Fondatrice, la joie de Québec et du Canada tout entier.

X***

Nécrologie.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Révérend Pierre Clément, âgé de 89 ans. Il y avait 61 ans qu'il était prêtre. Il naquit à Terrebonne, fut vicaire à Québec, curé de St. Clément de Beauharnais, des Eboulements, de la Petite Rivière et de St. Urbain. Il était retiré du ministère depuis 1860 et résidait à la Baie St. Paul. C'était le doyen du clergé de l'Archidiocèse.

Promiers.

	<i>Rhétorique.</i>
A. Jodoin,	Discours français.
E. Verret,	Version grecque et Vers latins.
H. Lessard,	Thème grec.
C. Leclerc,	} Version latine.
G. Brousseau,	
E. Tardivel,	Thème latin.
J. St. Amand,	<i>Seconde.</i>
A. Vézina,	Version latine.
H. Bernier,	Thème latin.
E. Roy,	Vers latins.
N. Angers,	Version grecque.
P. Laliberté,	Thème grec.
	Narration française.
	<i>Troisième.</i>
E. Dorion,	{ Version latine, 2 fois.
J. Foy,	Thème latin.
E. Lapointe,	Version grecque.
J. Pelletier,	Vers latins.
	Thème latin.
	<i>Quatrième.</i>
P. Durkin,	Thème latin.
C. Arsenault,	{ Thème latin, 2 fois.
	Version latine.
N. Olivier,	Version latine.
B. Letellier,	Version latine.
W. Savarie,	Eléments grecs.
	<i>Cinquième.</i>
E. Plamondon,	{ Exercice français, 2 fois.
	Version latine, 2 fois.
	Thème latin.
G. Lyonnais,	Thème latin.
	<i>Méthode.</i>
Nap Blackburn,	Exercice français.
Ab. Vaillancourt,	{ Exercice français.
	Version latine.
F. X. Feuilletant,	Thème latin.
L. Rochette,	Exercice français.
A. Marcolte,	Exercice français.
J. Trudel,	Thème latin.
	Version latine.
	<i>Sixième.</i>
A. Rémillard,	{ Exercice français, 2 fois.
	Thème latin.
T. Grenier,	} Version latine.
A. Simard,	
J. Constantin,	} Eléments latins.
H. Goulet,	
A. Beaudry,	
A. Grenier,	
O. LeFrançois,	} Eléments.
J. Constantin,	
T. Giguère,	Exercice français, 2 fois
	<i>Huitième.</i>
J. Lebel,	Exercice français, 3 fois.
A. De Martigny,	} Exercice français.
J. Drolet,	

Le nombre des élèves du Petit Séminaire est de 536, dont 235 pensionnaires et 301 externes. On a du ajouter une classe à celles qui existaient déjà, de sorte qu'actuellement les classes sont les suivantes : Physique, 32 élèves; Mathématiques, 43 élèves; Rhétorique, 29 élèves; Seconde, 42 élèves; Troisième, 53 élèves; Quatrième, 58 élèves; Cinquième, 47 élèves; Méthode, 32 élèves; Sixième 49 élèves; Septième, 53 élèves; Eléments, 42 élèves; Huitième, 45 élèves. Onze confrères nous ont quittés depuis le commencement de l'année.

Monsieur le Rédacteur,

Vos lecteurs trouveront peut-être quelque intérêt à lire la lettre suivante, écrite par St. François de Sales à Madame de Chantal, et dont le manuscrit original vient d'être donné au Séminaire par M. l'abbé L. L. Billion, S. S. Elle est datée du 29 août 1605. L'écriture est bien celle de St. François de Sales, si on la compare avec les autres autographes du Saint que l'on possède : cependant il nous a été impossible de découvrir la signature. En la comparant avec une ancienne édition des Œuvres de St. François de Sales, publiée en 1669, on trouve que des passages assez longs du manuscrit ont été omis dans l'imprimé. Nous les donnons plus bas en les mettant entre guillemets. Le lecteur verra que ces passages ont tous rapport à des affaires qui concernaient le Saint Evêque lui-même, ou les personnes auxquelles il écrivait. Le manuscrit porte de plus, en différents endroits, de petits signes particuliers faits par l'auteur ou plus probablement par ceux qui ont publié ses lettres. Ces signes en effet sont tous placés près des parties omises dans l'édition de 1669.

On mettra peut être en doute l'authenticité de ce document. L'absence de signature, les différences qui existent entre le manuscrit et les meilleures éditions des œuvres de St. François de Sales, telle que celle de Frédéric Léonard 1669, sont de nature à nous jeter dans l'indécision à ce sujet.

Cependant il nous semble qu'on peut regarder ce document comme authentique. L'écriture est bien celle du St. Evêque, la pièce est certainement très ancienne et il est possible que les éditeurs aient mis de côté certains passages qui regardaient exclusivement l'auteur ou celle à qui il adressait ses lettres.

Inutile de dire combien nous sommes reconnaissants envers M. Billion pour cette précieuse relique de notre Saint Patron. Nous saisissons avec bonheur la première circonstance qui se présente pour lui offrir un témoignage public de notre gratitude.

QUIDAM.

Voici la lettre :

Vous aurez maintenant en main, ie m'en assure, ma fille, les trois lettres que ie vous ay écrites, & que vous n'avez pas encore reçues, quand vous m'écriuîtes le douzième d'Aoust. Il me reste à vous répondre à celle de cotto datte-là, puis que par les précédentes j'ay répondu à toutes les autres. Vos tentations de la foy sont rouennes : & encore que vous ne leur repliquez pas vn seul mot, elles vous pressent, vous ne leur repliquez pas, voila bon, ma fille : mais vous y pensez trop, mais vous les craignez trop, mais vous les appréhendez trop, elles ne vous feroient nul mal sans cela. Vous estes trop sensiblo aux tentations. Vous aimez la foy, & ne voudriez pas qu'une seule pensee vous vint au contraire ; et tout aussi-tost qu'une seule vous touche, vous vous en attristez & troublez. Vous estes trop jalouse de cotto pureté de foy : il vous semble quo tout la gaste. Non, non, ma fille, laissez courir le vent, & ne pensez pas que le siisilis des fueilles soit le cliquotis des armes.

Dernierement j'estois auprès des ruches des aboilles, & quelques vnes se mirent sur mon visago : ie voulus y porter la main, & les oster : Non (ce me dit vn paysan) n'ayez point pour, & ne les touchez point, & elles ne vous picqueront nullement : si vous les touchez, elles vous mordront. Je le creus : pas vne ne me mordit. Croyez-moy : ne craignez point ces tentations, ne les touchez point, elles ne vous offenseront point : passez outre, & ne vous y amusez point.

Je renions du bout de mon Diocese, qui est du costé des Suisses, où j'ay acheué l'establissement de trente-trois Paroisses, esquelles il y a onze ans, qu'il n'y avoit que des Ministres : & y fus en ce temps-là trois ans, tout seul à prescher la foy Catholique, & Dieu m'a fait voir à ce voyage vne consolation entiere : car en lieu que ie n'y trouuay que cent Catholiques, ie n'y ay pas maintenant trouué cent Huguenots. J'y ay bien eu de la peine à ce voyage, & vn terrible embarrasement : & parce que c'estoit pour les choses temporelles & provisions des Eglises, j'y ay este fort empêché : mais Dieu y a mis vne tres-bonne fin par sa grace, & encores s'y est-il fait quelque peu de fruit spirituel. Je vous dis cecy, parce que mon cœur ne scauroit rien celer au vostre, & ne se tient point pour estre diuers, ny autre ; ains vn seul avec le vostre.

C'est auourd'huy S. Augustin : & vous pouuez penser si j'ay prié pour vous, & le Maistre, & le seruiteur, & la mere du seruiteur. Dieu soit nostre cœur, ma fille : & ie suis en luy & par sa volonte tout vostre. "Que mon âme aime la "vostre. Faite que la vostre continue "à se bien contier en la mienne & à la "bien aymer. Dieu le veut, ma fille, ie "le scai bien, il en tirera sa gloire. Vous "auez trop de soin de ma seur toutefois "j'en suis bien ayse pourvu que cela ne "vous incommode pas beaucoup. Je vous "écrieray dans peu de jour, ne pouuant "pour le moment en faire davantage."

Vivez ioyeuse, & soyez genereuse. Dieu que nous aymons, & à qui nous sommes vouez, nous veut en cotto sorte là. C'est luy qui m'a donné à vous : il soit à jamais beny & loué. Le iour S. Augustin. "Ce porteur retourne dans cinq iours. "Vous n'avez pas escrit au Chanoine de "Lyon... C'est cela qui manque à l'entremise que ie luy ay confiée pour l'assurance de nos perquets. Ma mere, "mes frores, mes sceurs, tout cela à l'entremise de nos perquets. Ma mere, "vy vous honore, vous cherit & se dit "vos seruiteurs, vos seruites. Je salue "humblement votre beau pere. L'écri "à Madame..., voyez la lettre et si elle "n'est pas propre à son mal présent. "retenez-là."

Je ferois cotto lettre ainsi mal faite : & voicy qu'on m'en apporte deux autres, l'une du 16 l'autre du 20 Aoust, fermées en vn seul paquet. Je n'y voy rien que ce que j'ay dit. Vous appréhendez trop les tentations : il n'y a que ce mal. Soyez toute resolute, quo toutes les tentations d'Enter ne scauroient souiller vn esprit, qui ne les aymo pas : laissez-les donc courir. * L'Apostre Sainct Paul en souffre de terribles, & Dieu ne les luy veut pas oster : & le tout par amour. Sus, sus, ma fille, courage : que ce cœur soit tousiours à son Iesus ; & laissez clauder ce mastin à la porte, tant qu'il vaudra. "Je vous escriray biontôt par "la voye de Lion. Madame de... désire "de moy les avertissements que ie vous "ay enuoyés pour la meditation & exercice quotidien. Je vous prio de luy "en faire faire vne copie & les luy envoyer au plus tost. C'est vne femme "à laquelle ie suis extremement obligé." Vivez, ma chere fillo, avec le doux Iesus, & vostre sainte Abbesse parmy les tenebres, les cloux, les épines, les lances, les derelictions, & avec vostre Maistresse. Vivez long temps en larmes sans rien obtenir : en fin Dieu vous resuscitera, & vous rejouyra, & vous fera voir le desir de vostre cœur. Je l'espere ainsi : & s'il ne le fait pas, encore ne laisserons nous pas de le servir, il ne laissera pas pour cela d'estre nostre Dieu : car l'affection que nous luy devons, est d'une nature immortelle & imperissable.

F. E. de Geneve.

Le 30 Aoust, 1605.

Conditions de ce journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnées, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Tresorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents : A la grande salle, F. X. Paradis ; à la petite salle, O. Côté ; chez les externes, O. Gagnon et E. Lortie.

Imprimé par P. G. DELISLE, Québec.